



AERO-CLUB du PAYS de LAPALISSE

Aéro-Club, Le Rançut 03120 PERIGNY - France

Affilié à la Fédération Française Aéronautique
Agréé par la Direction Générale de l'Aviation Civile et par Jeunesse et Sports
Membre du RSA - Membre du C.F.I.

Lapalisse, le 22 août 2019

Robert FRADIN
Président

COMPTE RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 AOUT 2019

PRÉSENTS : R. Barret, B. Bécouze, B. Champiat, B. Chogne, T. Darpin, J.C. Désormière, R. Fradin, D. Galant, J. Michallat, J.P. Ray, B. Reure, C. Roux, F. Tamin, J. Vojenis.

INVITÉS : A. Grandsdorf, J. Nellier

EXCUSÉS : F. Brosse, L. Carrier.

Le Président constate qu'en dépit de la date estivale beaucoup de membres assistent au Conseil et les remercie de leur présence.

Formation d'un instructeur avion :

La première question abordée est celle du financement partiel par le club de la formation d'un instructeur FI Avion en Liste 1 - dans ce cas, la FFA assume 70 % du coût de la formation le reste, à la charge de l'aéroclub, s'élève à environ 3600 €, compensés par les 300 heures de cours bénévoles que l'instructeur ainsi formé s'engage à effectuer en 3 ou 4 ans par contrat vis-à-vis de la FFA et de l'aéroclub.

Une candidate intéressée par cette formation a pris contact, nous l'avons rencontrée, elle était présente à notre rallye du 23 juin pour faire plus ample connaissance.

A l'unanimité, par vote à bulletins secrets, le Conseil a approuvé le principe du financement partiel de sa formation qui pourra débuter dès qu'elle aura réuni les pré-requis : épreuve théorique et test en vol avec un examinateur de la Fédération. Elle pourrait être «opérationnelle» en septembre 2020.

Pour rester dans le même sujet, Jacques Nellier rappelle qu'il serait judicieux de penser aussi à sa succession.

Bilan activités des appareils :

Avec les 140 H déjà effectuées, le DR 400 devrait atteindre l'objectif des 200 H en fin d'année. Pour le FK9 ce sera beaucoup plus difficile, nous comptons sur nos pilotes.....

Bilan financier :

Les dépenses suite à l'accident du mois de février se chiffrent comme suit :

FK9	22 150
DR 400	+ 15 200
Total	= 37 350
Remboursement assurances	- 25 000
Coût pour l'aéroclub	=12 350 €

Le remplacement du moteur du FK9 arrivé en fin de potentiel s'élève à 20 000 € ; la mise en vente à 6 200 € du moteur déposé pourrait éventuellement compenser en partie cette dépense.

L'accident a souligné la nécessité de modifier les contrats d'assurances pour avoir de meilleures garanties. F. Tamin étudie les dossiers pour déterminer si des changements de compagnies d'assurances seraient opportuns.

DTO

La perspective d'un audit nous incite à nous mettre en conformité pour que Lapalisse reste un aéroclub habilité à procéder à la formation de nouveaux pilotes. L'exemple de ce que l'aéroclub de Vichy a déjà mis en place est très utile et nous allons nous en inspirer. Le dossier de la formation théorique par E-learning sera confié à un membre du club qui vient de suivre sa formation selon cette procédure.

Toujours dans le cadre du DTO, des conseils pratiques pour l'utilisation des sites internet comme OCEANE pour les inscriptions aux examens théoriques, de SIGEBEL pour les renouvellements de licences seront rassemblés dans un dossier et un suivi des pilotes : formation - visite médicale - contrôle des licences va être mis en place - des questionnaires seront prochainement envoyés.

Un dossier «sécurité» va être élaboré avec notre Correspondant Prévention Sécurité.

Le WEEDHOPPER

Comme pour les autres appareils, la réservation est possible sur Goboko à condition d'avoir été préalablement «laché» par Jacques Nellier.

Par vote à bulletins secrets : 10 OUI / 4 NON, le prix de l'heure de vol a été fixé à 60 € pour inciter nos membres à voler sur cet appareil atypique qui peut se révéler très intéressant à piloter Avec le plaisir de voler en «décapotable»... À découvrir !

Journées du patrimoine :

Les 21/22 septembre, à l'occasion des journées du patrimoine quelques visiteurs sont susceptibles de passer chez nous. Les années précédentes, beaucoup de communication, mais mauvaise météo, donc pas de survol des châteaux de la région. Cette année, selon le temps, nous aurons peut-être des visiteurs... Nous avons besoin de quelques volontaires pour assurer une permanence sur ces 2 jours. Merci de vous faire connaître pour établir un planning de présence..

Divers :

En vue du renouvellement du quart sortant lors de la prochaine A.G. En janvier 2020, les candidats intéressés peuvent se faire connaître dès maintenant auprès du Président ou de la Secrétaire.

Suite à la démission du vérificateur aux comptes, une nouvelle candidature est sollicitée, tous les membres peuvent se présenter, ainsi que d'autres personnes extérieures au club. Se faire connaître sans tarder.

La rencontre inter-clubs et le repas organisés par les aéro-modélistes le 2ème dimanche de juillet ont connu un grand succès.

Des demandes de subventions ont été lancées auprès de la Région pour améliorer l'aménagement de la salle de cours à l'étage (isolation - sortie de secours) et au profit des aéromodélistes (remplacement batterie de panneau photovoltaïque).

Des consignes précises de sécurité et d'accès à la plateforme aéronautique ont été adressées à tous (voir C/R du Conseil d'Administration du 12 mai 2019) et sont affichées au club, elles doivent être appliquées strictement.

Point important : lorsque vous « confiez » nos locaux à une personne étrangère au club et qui, par conséquent, ignore nos contraintes vis-à-vis de nos voisins (cas du pilote qui emmène des passagers et qui laisse d'autres accompagnateurs sur le terrain ou dans nos locaux par exemple), pensez à informer ces personnes de nos consignes en les sensibilisant sur le fait qu'ils n'ont pas à laisser libre accès à d'autres visiteurs.